

Chronique archéologique 2005

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **114 (2006)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**CHRONIQUE
ARCHÉOLOGIQUE
2005**

Denis Weidmann

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

2005

La nouvelle Constitution vaudoise confirme à son art. 52 que la protection du patrimoine est une tâche incombant à l'Etat cantonal (al.1 : l'Etat conserve, protège, enrichit et promeut le patrimoine naturel et le patrimoine culturel). Pour vérifier si les dispositions légales actuelles répondaient à l'affirmation constitutionnelle, les acteurs cantonaux concernés se sont réunis en 2005. Il a été constaté une lacune dans l'application de la Loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites, concernant l'inventaire du patrimoine mobilier dans le canton, qu'il soit en main privée ou en main publique. Il en résultera vraisemblablement une loi spécifique, définissant les compétences et les tâches des institutions concernées, notamment des musées qui abritent une part importante de cet héritage à caractère historique.

Dans le domaine de l'archéologie, les choses sont de longue date réglées et appliquées avec précision. L'introduction du Code civil en 1912 a attribué d'emblée aux Etats cantonaux la propriété et la responsabilité des objets archéologiques et des « curiosités naturelles » d'intérêt scientifique trouvés dans leur sol.

A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur le transfert illicite des biens culturels (LTBC), ces dispositions du Code civil ont été maintenues et précisées en 2005, sur l'expérience d'un siècle d'application. Sur ces bases claires, les services de l'Etat de Vaud chargés de l'archéologie au sens large, à savoir notre section et le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, poursuivent leur collaboration et assument leurs tâches respectives liées aux diverses étapes de protection, de conservation, d'étude et de mise en valeur du patrimoine archéologique cantonal, des sites aux objets produits, et de la documentation primaire jusqu'aux publications. La production en 2005 du centième numéro des Cahiers d'archéologie romande, consacré aux fouilles récentes d'une nécropole de l'âge du Bronze à Vufflens-la-Ville, témoigne du bon fonctionnement de l'archéologie vaudoise, en dépit des difficultés du temps.

Les mesures d'économie et de réorganisation de l'Etat n'épargnent en effet pas notre domaine, alors que le développement de l'urbanisation multiplie les impacts sur le patrimoine, comme en atteste la liste des affaires présentées plus bas. L'Etat étant dans l'impossibilité de subvenir à toutes les charges liées aux interventions nécessaires, une part toujours plus importante est requise de ceux dont les projets portent atteinte aux sites : les propriétaires et les promoteurs.

Nous saisissons cette occasion pour remercier de leur collaboration tous les intervenants impliqués dans les opérations de sauvegarde du patrimoine archéologique, qu'ils soient maîtres de l'ouvrage, entrepreneurs ou archéologues. Leur participation active, leur compréhension, leur compétence et leur engagement sont indispensables à la réussite des projets.

Pour ce qui concerne notre institution, signalons un nouveau changement de dénomination à la fin de l'année 2005 (voir RHV 2003, p. 241). Les deux sections de l'« *Archéologie cantonale* » et des « *Monuments et Sites* » sont à nouveau associées, dès le 1^{er} janvier 2006, à l'enseigne de la Division Monuments et sites et Archéologie, Service Immeubles, Patrimoine et Logistique du Département des Infrastructures.

L'année 2005 a été marquée par le départ en retraite de Max Klausener. En trente ans d'activité, comme technicien de fouilles archéologiques, adjoint technique, puis responsable de fouilles archéologiques, Max Klausener a pris part ou contribué à la quasi totalité des interventions organisées par la section, quand il ne les a pas conduites lui-même, à la tête d'équipes parfois importantes. Ce fut le cas notamment lors de la dernière intervention réalisée entièrement par notre section, dans la nécropole mérovingienne du Clos d'Aubonne à la Tour-de-Peilz.

Ses multiples talents, alliés à un savoir-faire et un sens du terrain inégalés, ont assuré la réussite des meilleures fouilles cantonales. De nombreuses volées de fouilleurs et de jeunes archéologues romands lui doivent l'essentiel de leur formation pratique, au contact de la réalité du terrain. Enfin, ses talents de dessinateur et d'illustrateur ont considérablement enrichi la documentation archéologique. On trouve dans de nombreuses publications consacrées à des sites vaudois ses magnifiques reconstitutions, d'un haut niveau d'exigence et de détail. Les mesures d'économie cantonales ont eu pour effet de supprimer le poste de Max Klausener, après son départ, ce qui constitue pour nous une perte considérable.

INVESTIGATIONS ET PUBLICATIONS

Les notices qui suivent donnent un compte rendu des principales investigations et études poursuivies ou achevées en 2005, relatives à des sites archéologiques du canton. Les aspects administratifs ne sont en principe pas évoqués, de même que les sondages, prospections ou interventions qui n'ont pas encore produit de résultats significatifs. La présentation de certains objets peut-être ainsi reportée à une chronique ultérieure.

En général, les rapports et documents mentionnés sont déposés à la Section de l'archéologie cantonale.

Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Age du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Age
M	Moyen Age
AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon
AC	Section de l'archéologie cantonale, Département des Infrastructures du canton de Vaud

GRAP	Groupe de recherches en archéologie préhistorique. Département d'Anthropologie et d'Ecologie, Université de Genève
LRD	Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MHL	Musée historique de Lausanne
MR	Musée romain
AS	<i>Archéologie suisse. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie</i>
ASSPA	<i>Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie</i>
BPA	<i>Bulletin de l'Association Pro Aventico</i>
CAR	<i>Cahiers d'archéologie romande</i>

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par D.W.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 – 570 000/192 500

R – Aventicum

Pour la cinquième année consécutive, les archéologues de la Fondation Pro Aventico effectuent de nombreuses interventions et relevés dans le site, imposés par les travaux de renouvellement des canalisations communales et de l'extension du chauffage à distance. Ces travaux précisent le plan archéologique et la chronologie du développement urbain.

Des investigations ont été également poursuivies dans le périmètre de la Porte de l'Ouest et de sa nécropole, pour les besoins d'un développement immobilier. Des aménagements de la fin de l'âge du Fer y amènent des informations nouvelles sur les origines de l'agglomération.

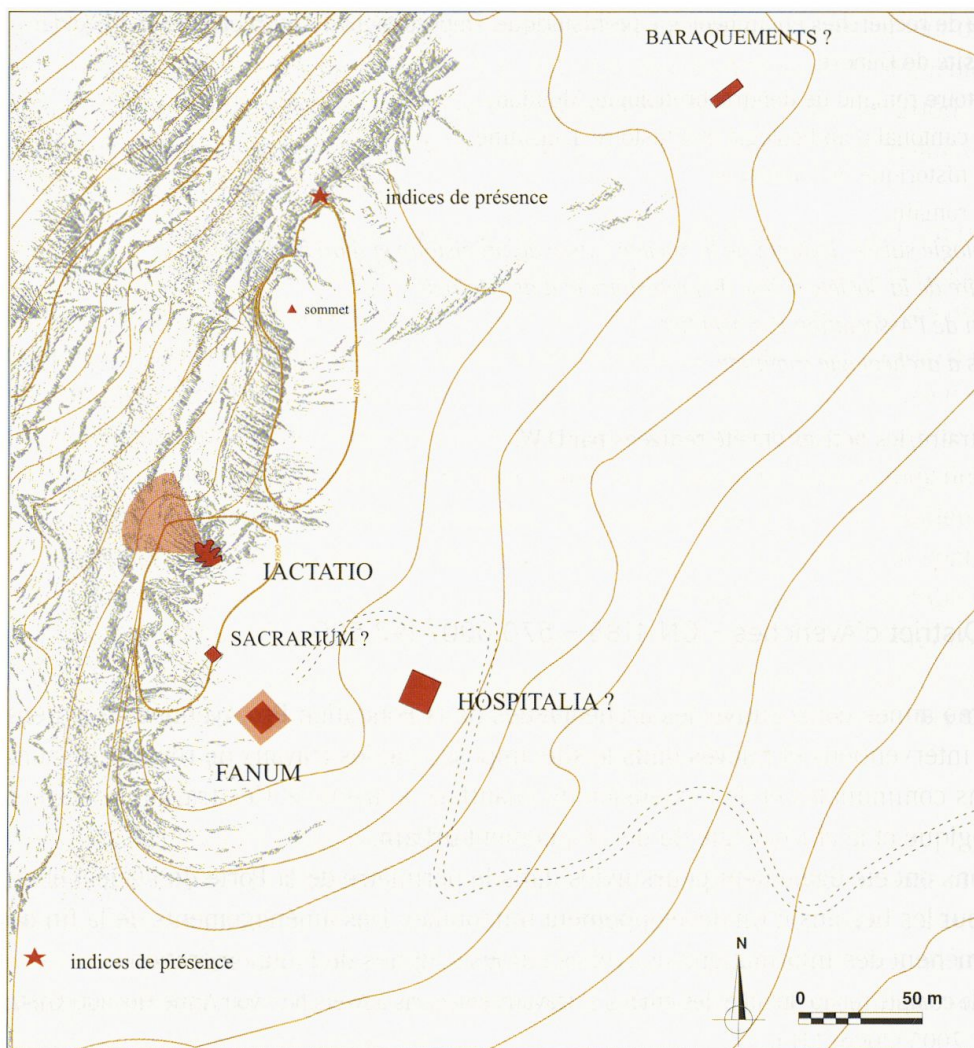
Publication: pour le compte rendu détaillé des études et travaux entrepris à Avenches, voir Anne HOCHULI-GYSEL (éd.), dans *BPA* 47, 2005 (2006) 141 p.

BULLET – District de Grandson – CN 1183 – 531 380/189 200

L-R – Le Chasseron – Sanctuaire gallo-romain

La fouille de diagnostic conduite par l'IASA de l'Université de Lausanne au sommet du Chasseron durant l'été 2004 ayant permis la découverte d'un mur de plus de 8 m, d'une dizaine de monnaies et de quelques centaines de tessons (voir ASSPA, 88, 2005, p. 351-352), un programme d'investigations à plus large échelle a pu être entrepris durant l'été 2005 grâce au soutien de la Fondation pour la Culture de l'UBS et des communes de Bullet et de Sainte-Croix. La difficulté pour l'IASA d'organiser une troisième intervention au Chasseron et, donc, la nécessité d'obtenir un maximum d'informations en une seule campagne, nous ont conduits à mettre sur pied un programme de recherches associant fouilles, sondages, prospections et reprise des données à l'échelle micro-régionale. Organisée sous la forme d'un chantier-école similaire à ceux conduits sur la *villa* d'Orbe-Boscéaz jusqu'en 2004, la campagne de 2005 a réuni une cinquantaine d'étudiants et de chercheurs sur ce sommet jurassien. Différents secteurs du site ont été explorés:

Terrasse du temple. Mise au jour d'un *fanum* d'environ 14.5 m x 15.5 m (*cella* d'environ 9 x 10 m) et d'un riche mobilier (voir fig. 1 et 2). L'analyse stratigraphique des structures et du matériel archéologique a permis de reconstituer l'histoire de ce secteur fréquenté de La Tène finale

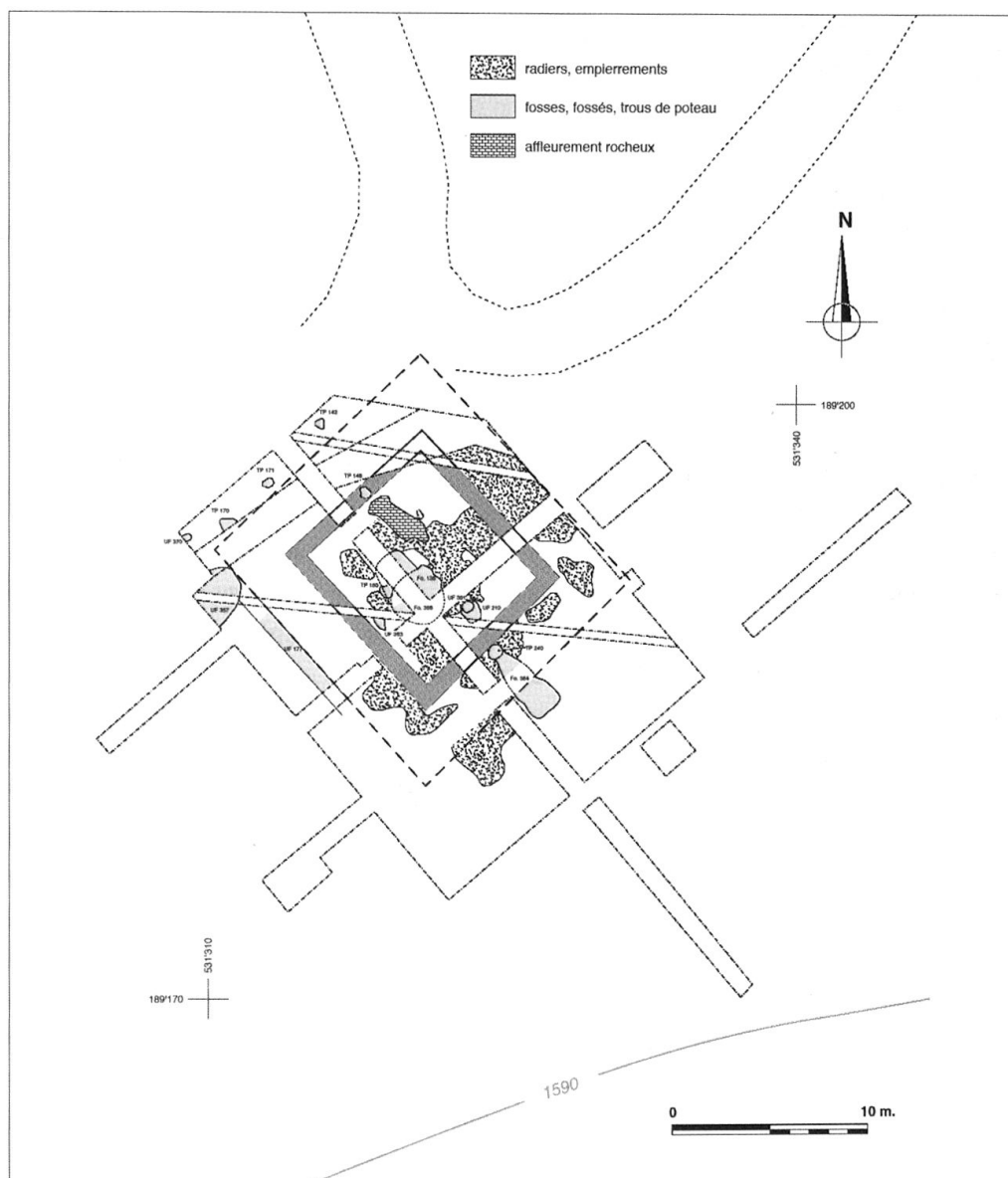


1 Bullet – Le Chasseron. Plan archéologique du secteur du temple. (Dessin J. Bernal, IASA)

(céramiques de LT D1b et D2) jusqu'à la fin de l'Antiquité. Bien que des monnaies républicaines du II^e siècle y aient été retrouvées, ce type d'offrande semble surtout se développer sur le site à partir de la période augustéenne (deux monnaies gauloises) et se poursuivra jusqu'à la fin du IV^e et même au début du V^e siècle (frappe d'Honorius de 408). Le mobilier de ses niveaux de construction et différents indices secondaires permettent de situer aux alentours de l'an 40 de notre ère l'édification du grand *fanum*, dont une partie de la *cella* et la galerie sur podium semblent avoir été réalisées en bois. Ce bâtiment a subi d'importantes transformations à la fin du II^e siècle (suppression de la galerie déambulatoire) et restera en fonction au moins jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle.

Plan des Centurions. Mise en évidence d'un bâtiment en matériaux légers, avec couverture de tuiles, et découverte d'un mobilier attribuable aux années 20-30 après J.-C. Baraquements des ouvriers employés à la construction du *fanum*?

Falaises. Découverte et cartographie d'une cinquantaine de monnaies dans deux ravins. Identification de la zone depuis laquelle était effectuée la dispersion des offrandes (*iactatio*) depuis un éperon rocheux au nord de l'éminence méridionale.



2 Bullett – Le Chasseron. Organisation spatiale du sanctuaire durant le Haut-Empire.
(Dessin T. Luginbühl, J. Bernal, IASA)

Pierre de la Paix. Découverte d'une lame de silex probablement mésolithique et de fragments de tuiles romaines, dont un n'appartenant pas au groupe pétrographique des *tegulae* employées pour la couverture du temple.

Ces nouvelles données et la reprise des informations relatives aux découvertes anciennes permettent de restituer assez précisément l'organisation spatiale du sanctuaire avec son temple et son éperon dévolu à la *iactatio*, auxquels s'ajoutaient probablement des *hospitalia* (à l'emplacement de l'actuel chalet-hôtel), un *sacrarium* et, peut-être, des chapelles secondaires. Le matériel archéologique permet, quant à lui, de restituer différentes pratiques rituelles qui feront l'objet de commentaires détaillés dans les publications à paraître.

Thierry Luginbühl

BULLET – District de Grandson – CN 1183 – 534 210/188 800

I – Les Coutettes – Four à chaux

Sur une petite terrasse naturelle, en milieu forestier, le propriétaire d'une cabane de chasse a observé en 2004 les vestiges d'un grand four circulaire de 4 à 5 m de diamètre, creusé et installé directement dans le sol marno-argileux. Les traces d'un second four sont perceptibles à proximité. La présence de restes caractéristiques de calcaire calciné identifie cette structure comme un four à chaux, d'époque indéterminée.

Les plus proches constructions maçonnées qui auraient pu nécessiter de la chaux dans cette région sont des fermes isolées, à un kilomètre de distance. Le village de Bullet est à près de deux kilomètres.

CHAMPAGNE – District de Grandson – CN 1183 – 540 825/186 300

M – Le Moulin – Système défensif

Dans le cadre de la campagne de sondages liés aux travaux autoroutiers de la A5, quatre pieux en chêne avaient été mis au jour dans la plaine alluviale de l'Arnon à Champagne-*le Moulin* (VD) en 1994. Suite à cette découverte, une fouille archéologique a eu lieu d'août à octobre 1997, sur 450 m² environ (voir RHV 1998, p. 70).

Lors de cette intervention, 267 éléments en bois enchevêtrés (26 troncs, 95 pieux et 146 piques) ont été mis en évidence grâce à la nappe phréatique qui les a partiellement conservés (fig. 3). Après analyses, il s'avère que cet ouvrage défensif est une structure composée d'un pilotis calant quatre rangées de troncs espacés de 150 cm, sur lesquels des piques prenaient appui, constituant une sorte de système de chevaux de frise fixe. Cet aménagement forme un V dont les bras mesurent 15 et 25 mètres de longueur et forment un angle de 100°. Les pointes des piques sont dirigées vers l'intérieur du V. L'ensemble est essentiellement constitué de chênes de futaie à croissance rapide, coupés en automne-hiver 1307/1308 ap. J.-C. Ils ont été mis en place près d'un point de passage sur l'Arnon que devait emprunter la voie de communication supposée reliant le bourg Saint-Maurice de Champagne à Grandson.

Durant cette période, d'importants travaux concernant notamment le système défensif du château de Grandson ont été mis en œuvre par Othon I (l'enveloppement des anciens bâtiments romans d'une courtine flanquée de deux tours semi-circulaires, l'installation d'un nouveau parapet crénelé sur presque tout le pourtour du château au niveau du chemin de ronde, la création d'archères à l'étage sommital des tours). Il est permis de supposer en conséquence que l'aménagement défensif mis au jour à Champagne est un poste avancé destiné à protéger un point de passage, pont ou gué, permettant l'accès au château situé deux kilomètres plus au sud, depuis les baronnies de Neuchâtel, pendant que son système défensif n'était pas totalement opérationnel.

Dans la mesure où les piques sont orientées vers l'angle intérieur, nous n'avons probablement mis au jour qu'une partie d'un système défensif de type barbacane, qui s'étend hors de l'emprise des travaux jusqu'à l'endroit où se trouvait le lit de l'Arnon en 1307 ap. J.-C.

François Menna et Fabrice Tournelle

Investigations et documentation: C. Blomjous, Y. Buzzi, Archéodunum SA

Rapports d'expertise dendrochronologique LRD94/R3891 et LRD98/R3891A, Moudon.

3 Champagne – Le Moulin. Vue d'une partie du système défensif à piques obliques, de 1307-1308, mis au jour en 1997. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)



CONCISE – District de Grandson – CN 1183 – 544 910 / 188 760

N – *Station littorale – Céramique du Néolithique moyen*

Premiers résultats de l'étude d'un riche ensemble de céramique provenant des fouilles Rail 2000.

Publication: Elena BURRI. « La céramique de Concise (VD) au Néolithique moyen et l'influence jurassienne », dans AS 28. 2005. p. 24- 29.

CORCELLES-PRÈS-CONCISE – District de Grandson – CN 1183 – 544 340/188 280

N-Br – *Réimplantation d'un menhir*

Entreposé pendant des années dans le préau de l'école de Corcelles-près-Concise, le grand menhir découvert par Ch. Falquet lors des travaux Rail 2000 a été réimplanté le 4 novembre 2005. Il se dresse désormais le long de la voie ferrée à la croisée de deux chemins, au lieu-dit « Sous-le-Château » (fig. 4).

Il fut découvert en 1997 à 700 m de là, sur le tracé de la nouvelle voie CFF, au lieu-dit La Vernette. Le mégalithe d'environ 3.15 m de long pour 1.40 m de large était couché en légère pente suivant le terrain naturel, dans un axe perpendiculaire à la rive du lac, et de nombreux galets de gros calibre l'entouraient.

Les fouilles de sauvetage pratiquées autour du bloc n'ont pas mis en évidence un fossé net d'implantation du menhir, ni livré de matériel archéologique. Sa base et ses côtés sont travaillés et la face supérieure porte une vingtaine de cupules bien marquées.

Gervaise Pignat

CORCELLES-PRES-CONCISE – District de Grandson – CN 1183 – 544 000/188 900

Br – *L'Argileuse – Habitat protohistorique*

L'ouverture de tranchées de canalisations par la Romande Énergie en avril 2005 a permis de déterminer la présence d'un nouveau site d'habitat, dont les limites en direction du lac et du Jura ont pu être estimées. L'important matériel céramique récolté permet de rattacher ce site à l'âge du Bronze final.

Sandrine Reymond

Observations et relevés: Eduard Dietrich, Alex Downing, Marc Wittig, Archéodunum SA



4 Corcelles-près-Concise. Implantation en 2005 d'un mégalithe préhistorique découvert en 1997 (Photo C. Falquet, AC)

Rapport: *Surveillance de la pose de gaines pour câbles électriques, Corcelles-près-Concise, l'Argileuse*, par Alex DOWNING, Archéodunum S.A., Gollion, 12.05.05.

CRANS-PRÈS-CÉLIGNY – District de Nyon – CN 1261 – 504 360/135 710

R – *Les Tattes – Sépultures gallo-romaines*

Les travaux de construction d'une station de transformation électrique ont mis au jour des vestiges archéologiques. Suite à la découverte fortuite du site par Laurent Saget, une rapide intervention menée à la fin des travaux de terrassement a permis de documenter deux tombes à incinération d'époque romaine.

La première, très arasée (5-6 cm de profondeur), est constituée d'une fosse de 1.40 x 0.80 m. 21 grammes d'ossements brûlés ont été retrouvés dispersés dans l'ensemble de la sépulture. La seconde tombe est une fosse quadrangulaire à fond plat de 1.30 x 1.20 m, conservée sur 15 cm. Cette structure, au contenu extrêmement brûlé, n'a livré que 2 grammes d'os. Vu le mauvais état de conservation des tombes, les ossements n'ont pas été analysés.

Le mobilier céramique (imitations du service A de la Graufesenque, gobelets à revêtements argileux, cruche, pot, mortier) permet de dater ces deux sépultures du dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. Outre la céramique, le reste du mobilier est constitué de fragments de verre, de clous de chaussures et d'une importante quantité de clous de menuiserie. Faute de temps, ces objets n'ont pas pu être prélevés en trois dimensions, nous empêchant de préciser l'aménagement de ces tombes. Un niveau protohistorique, observé uniquement en coupe, a livré un fragment de céramique. Un trou de poteau en connexion avec ce niveau charbonneux a été également repéré.

Sandrine Reymond

Intervenants: Pascal Nuoffer, Eric Winzberger, François Menna, Archéodunum SA, Gollion.

Rapport: *Crans-près-Céligny. Poste 220/125 KV/ Romande Énergie. Rapport de surveillance*, par Caroline BRUNETTI et Pascal NUOFFER, Archéodunum SA, Cossonay, 2005.

FAOUG – District d'Avenches – CN 1185 – 572 250/195 430

N – *Station littorale – La Gare*

La rénovation du débarcadère de Faoug et les travaux de dragage liés ont nécessité un contrôle préalable dans le périmètre archéologique local. Une station préhistorique néolithique, dite station de « La Gare » avait été découverte en 1888 le long de la rive.

Les prospections méthodiques par carottage sous les eaux et dans le sol avoisinant, entreprises en février – mars 2005, ont permis de localiser le site et de définir son extension.

Le gisement est bien conservé, essentiellement sur terre ferme, où les niveaux archéologiques sont recouverts par près d'un mètre de sédiments. Aucune intervention n'a été nécessaire, pour les travaux cités plus haut. La datation du site est donnée pour l'instant par les objets récoltés au XIX^e siècle.

Investigations et documentation : GRAP, Département d'anthropologie et d'écologie, Université de Genève.

Rapport : Faoug - VD 2005. Inventaire et étude des stations littorales de la rive vaudoise du lac de Morat. Projet de reconstruction du débarcadère : étude de la conservation et des menaces de destructions de la station littorale préhistorique de Faoug / La Gare, par Christiane PUGIN et Pierre CORBOUD, GRAP, Genève, mai 2005.

GRANDSON-CONCISE – District de Grandson

Fouilles de l'autoroute A5

A l'occasion de l'ouverture du tronçon autoroutier Grandson-Areuse, une publication commémorative évoque les résultats archéologiques obtenus au cours des interventions qui se sont étendues sur plus d'une décennie.

Publication : C. MAY CASTELLA, C. FALQUET, S. WÜTHRICH (réd.) «A5: on pourrait l'appeler l'archéologienne», dans *L'Arcjurassienne-Actes de naissance*, Canton de Vaud – Département des infrastructures – République et canton de Neuchâtel – Service des ponts et chaussées. 2005, p. 46-59.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 – 539 100-184 900/540 100-185 600

Br-Ha – *Les Echâtelards – Autoroute A5*

Le tronçon de l'autoroute A5 entre Yverdon et Champagne a été l'objet de sondages archéologiques en 1977. Ces recherches n'avaient pas révélé d'indices particuliers, la semi autoroute a été construite sans intervention archéologique préventive.

En 2003, ce tronçon a été élargi du côté Jura de manière à donner une structure uniforme à la route nationale ouverte en 2005. Une coupe longue de plusieurs kilomètres a ainsi été ouverte en 2003. Les équipes d'archéologues occupés aux chantiers voisins d'Onnens et de Concise ont procédé à un contrôle, qui a mis en évidence la présence de plusieurs sites d'occupation proto-historique sur les hauteurs dominant la ville de Grandson. Ces sites restent conservés dans le terrain et s'étendent en amont de l'autoroute.

Investigations et documentation : Y. Franel, Archéodunum SA.

Détermination du matériel échantillonné : A.-M. Rychner-Faraggi, AC.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 – 539 320/184 440

M – *Eglise Saint-Jean-Baptiste*

La seconde étape de travaux de conservation et restauration à l'intérieur de l'église (voir RHV 2004, p. 190-191) a occasionné la dépose du sol dallé, datant de l'intervention de la fin du XIX^e siècle. Les fouilles, pour des raisons financières et pour garantir la stabilité de l'édifice, n'ont été réalisées que ponctuellement, à l'emplacement des interventions modernes dans le sol.

Ces recherches, incomplètes, n'ont pas donné d'indication quant à la présence d'un sanctuaire antérieur, mais elles ont révélé la présence de deux caveaux funéraires dans le bas-côté sud, qui ont été maintenus intacts. Le sol de la chapelle Bourgeois a été également fouillé en partie, livrant

de nombreuses sépultures. La tombe correspondant à la dalle funéraire de Guillaume Bourgeois n'a pas été identifiée. Il est rendu compte de manière détaillée de l'ensemble des investigations et études liées à cette restauration, dans un ouvrage collectif.

Investigations et documentation : Archéotech, O. Feihl, S. Freudiger.

Publication : Brigitte PRADERVAND (réd.). *L'église médiévale de Grandson. 900 ans de patrimoine religieux et artistique*. Grandson. 2006, 206 p.

GRESSY – District d'Yverdon – CN 1203 – 539 400/178 870

L – Sermuz – *Murus gallicus*

Le vestige du rempart protohistorique aménagé en 1987 (voir RHV 1988, p. 181-182) a dû être restauré en 2005. La présentation précédente avait mis en œuvre des pièces de bois de chêne, reconstituant l'armature du mur, qui n'ont pas résisté aux intempéries.

Les parements ont été consolidés, ainsi que la coupe du rempart, où la présentation de l'armature de bois ne figure plus. La structure du *murus* reste représentée sur le panneau explicatif apposé à proximité, et des maquettes de construction sont présentées aux Musées d'archéologie de Lausanne et d'Yverdon.

La superstructure de l'ancien réservoir d'eau communal, qui émergeait à l'extrémité orientale du rempart, a été démolie, ce qui améliore substantiellement l'aspect du monument.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 538 370/152 725

Br-Ha-R-HM-M – Rue Vuillermet – Place de la Cathédrale

La dernière campagne de fouilles menée en 2003-2004 au nord de la cathédrale de Lausanne (voir RHV 2004, p. 192-196) a donné lieu à un rapport de synthèse présentant les résultats les plus importants obtenus au cours des diverses étapes d'investigations qui eurent lieu dans ce secteur dès 1992. Lors des campagnes précédentes, l'attention principale s'était portée sur les cloîtres roman et gothique; la campagne de 2003, outre le complément des constructions romanes et gothiques déjà connues, s'est plutôt focalisée sur les vestiges du I^{er} millénaire, ainsi que sur une construction romaine déjà observée sous la rue Vuillermet en 1988-1989.

Le secteur septentrional est occupé dès l'âge du Bronze final (trous de poteaux, succession de deux niveaux d'occupation). L'époque romaine voit la zone rehaussée d'une cinquantaine de centimètres, pour abriter au I^{er} s. ap. J.-C. des aménagements artisanaux (fosses, foyers, zones de travail).

Au Bas-Empire, un bâtiment massif en maçonnerie est construit sur la surface nouvellement remblayée; ce bâtiment occupe une surface minimale de 26.70 x 14 m et comprend plusieurs locaux dotés de sols en mortier et de parois enduites de tuileau très fin. Dans la pièce occidentale, deux solins maçonnés flanquaient la base des murs; tous les mètres, des poteaux verticaux posés sur de gros boulets étaient liés à ce solin. Le rôle de ce mode de construction inhabituel, ainsi que la fonction du bâtiment restent inconnus.

D'après l'étude céramologique, la construction romaine a été en fonction entre le III^e et le V^e siècles. Les datations par analyse archéo-magnétique de deux foyers implantés dans les sols romains (résultats : 601-857 et 812-866), ainsi que la présence de trous de poteaux, attestent cependant que les lieux sont restés occupés de manière ponctuelle, sans que l'on puisse définir précisément la nature de cette occupation et leur relation avec le cloître carolingien et la cathédrale de l'évêque Marius (fin VI^e s.) située sous la cathédrale actuelle.

Vers le XI^e siècle, probablement après la fondation de la cathédrale romane (sous Henri 1^{er} de Bourgogne (985 à 1019)), un cloître d'environ 30 m sur 20 m, remplaçant les bâtiments romains et carolingiens, est construit à même les sols et murs romains.

Sandrine Reymond

Investigations et documentation: Luisa Galioto, Jachen Sarott, AAM, Moudon.

Rapport: *Lausanne. Rue Vuillermet 2-4 Place de la Cathédrale 11-15. Investigations archéologiques 2003/04*, par Luisa GALIOTO, Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, août 2005.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 536 100/152 060

R – Lousonna-Vidy – Vicus et théâtre gallo-romain

L'intervention archéologique menée entre 1998 et 2001 à l'est du Flon (voir *RHV*, 2002, p. 124-127), qui a livré les vestiges d'un théâtre gallo-romain ainsi que d'un quartier d'habitation du *vicus* de *Lousonna*, a donné lieu à un rapport de fouilles complété par une étude du mobilier céramique.

Rapport: *Lausanne-Vidy, théâtre. Rapport de fouilles*, par François ESCHBACH, Gollion, janvier 2005.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 535 676/152 227

R – Lousonna-Vidy – Route de Chavannes 11

La fouille qui a eu lieu à Vidy « Chavannes 11 » en 1989-1990 (voir *RHV*, 1991, p. 148-150) a permis d'observer l'évolution d'un quartier de Lausanne à l'époque romaine pendant les trois siècles de son occupation. Un premier ouvrage paru en 1999 (*CAR* 74, *Lousonna* 9: voir *RHV*, 2000, p. 123-124) présentait le mobilier archéologique.

Le volume qui vient de paraître est consacré à l'étude architecturale des maisons qui se sont succédé dans ce quartier, des premières constructions légères aux maisons maçonnées des phases d'occupation plus tardives. La description détaillée des vestiges constitue le point de départ d'une réflexion synthétique sur les techniques de construction, l'architecture, l'organisation spatiale et les fonctions des espaces.

Cette monographie comprend en outre quatre études présentant les traces de métallurgie, les outils en rapport avec le travail du métal, les restes osseux des fosses augustéennes ainsi qu'une synthèse des connaissances sur la fin de l'âge du Fer à Lausanne (Vidy et Cité).

Publication: Sylvie BERTI ROSSI, Catherine MAY CASTELLA et al., « La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990: Archéologie, architecture et urbanisme ». *Lousonna* 8, *CAR* 102, Lausanne, 2005, 392 p.

Catherine May Castella

Des travaux de terrassement inopinément entrepris en novembre 2005 au sud de la zone explorée en 1989-1990 ont été interrompus, pour permettre la documentation des structures mises au jour.

Cette tranche de terrain, touchée sur 2 m de largeur et sur une cinquantaine de mètres de longueur, était exactement située entre la limite des fouilles de l'autoroute, en 1960, et celles de la parcelle de la route de Chavannes n° 11. Les divers horizons ont été relevés, ainsi qu'un riche matériel céramique. Les niveaux d'occupation préhistorique n'ont pas été affectés par ces travaux.

Investigation et documentation: E. Winzberger-Archéodunum SA.

Rapport: VY05-SAGRAVE SA. Extension du parking sud. Rapport de l'intervention réalisée à Vidy-VD, du 16 au 23 novembre 2005, par Eric WINZBERGER, Archéodunum SA, décembre 2005.

Publication: Caroline BRUNETTI « Les vestiges de la fin de l'âge du Fer à Lousonna-Vidy », dans « Sites, structures d'habitat et trouvailles du I^{er} siècle avant J.-C., entre Haut-Danube et la moyenne Vallée du Rhône. Colloque de Zurich, 17-18 janvier 2003 », *CAR* 101, 2005, p. 9-18.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 535 168/152 472

R – *Lausanne-Vidy – A1 – Parois anti-bruits Bois-de-Vaux et Bourdonnette*

Les terrassements en lien avec la construction d'une paroi anti-bruit au nord de l'autoroute A1, entre le giratoire de la Maladière et la Bourdonnette, ont donné lieu à une surveillance archéologique qui s'est étalée sur plusieurs mois.

Dans la partie du tracé traversant de part en part le *vicus* gallo-romain de *Lousonna*, la paroi a été essentiellement établie dans le remblai de l'autoroute, haut parfois de près de 3 m. Les couches archéologiques n'ont donc pas été atteintes. Ce n'est que dans une tranchée plus profonde pour l'eau et l'électricité que sont apparus quelques éléments romains, un mur recoupé non loin de la chapelle de la Maladière, ainsi que quelques litages de sables et graviers repérés à la hauteur du ch. du Bois-de-Vaux, qui s'intégraient dans la rue est-ouest principale du *vicus*.

Plus à l'ouest, dans le secteur de la Bourdonnette, hors du périmètre du *vicus*, des terrassements importants ont eu lieu. Hormis un tesson de céramique protohistorique, aucun élément archéologique n'est toutefois apparu.

Catherine May Castella

Investigation: C. May Castella, AC.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 538 150/152 700

M – *La Riponne – Gare du Métro M2*

L'excavation nécessaire à la construction de la station de la Riponne élimine la dernière tranche de terrain intacte au nord de la Madeleine (ancien quartier de la Palud), sous les remblais qui avaient progressivement constitué la place de la Riponne, entre 1812 et 1840.

La documentation historique rappelant la présence de diverses constructions et aménagements antérieurs à la création de la place, des interventions archéologiques ont été programmées avec les terrassements réalisés en 2004 et 2005 (voir: Marcel GRANDJEAN, « Le quartier de la Riponne » dans *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*. Tome III. « La ville de Lausanne ». Bâle, 1979, p. 244-251.

Les vestiges dignes d'intérêt ont été dégagés, relevés et analysés avant leur élimination, quand elle a été nécessaire.

Un tronçon de l'enceinte médiévale a été mis au jour, au voisinage du passage de la Louve au travers du mur. Vers l'ancienne porte de la Madeleine, les fondations de l'enceinte nord-sud ont été relevées.

Dans le versant oriental du vallon où s'écoulait le Flon, devant le mur de ville, s'élevait une maison d'habitation, dite « Maison de la Riponne » en 1831. Ses vestiges sont réapparus, encore remarquablement conservés, avec un niveau de caves encore intactes, partiellement non comblées. La construction comportait plusieurs phases d'agrandissements, dont les états successifs sont visibles sur les plans lausannois des XVII^e-XIX^e siècles. Un abondant matériel a été récolté, sous forme de céramiques, catelles de poêle ou verrerie, datant du XVIII^e au XIX^e siècle.

Investigations et documentation: M2-Archéodunum SA et Archéotech SA.

MONTAGNY-PRES-YVERDON – District d'Yverdon – CN 1183 – 535 765/183 180

N-Br – *Bois des Planches – Pierre à cupule*

En septembre 2004, la Municipalité de Montagny a constaté la disparition d'un mégalithe de gneiss, de 1.7 m de longueur, pesant plus de 2.5 tonnes. Le monument a été rapidement localisé

dans la propriété d'un habitant de la région, qui l'avait prélevé dans l'idée d'agrémenter son jardin, ignorant l'intérêt archéologique de ce bloc.

Le mégalithe a retrouvé son emplacement d'origine, sans dégâts particuliers. A l'occasion du contrôle du terrain sous jacent, avant la remise en place, il n'a été constaté aucune structure ou aménagement particulier. Le bloc erratique repose sur le terrain morainique en place et sa cupule a été creusée sans modifier la disposition naturelle.

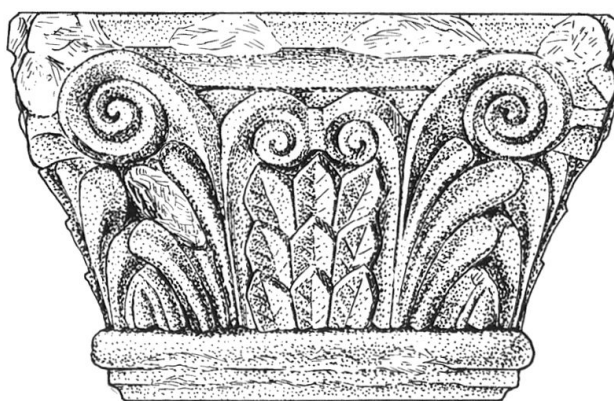
Bibliographie: Urs SCHWEGLER. « Schalen - und Zeichensteine der Schweiz ». Antiqua 22. Bâle, 1992, p. 246.

MORGES – District de Morges – CN 1241

M – *Chapiteau roman*

Un chapiteau en calcaire haut de 22.5 cm (fig. 5) qui appartenait à la collection du collège de Morges a été remis en 2005 au Musée Forel, à Morges également. Si l'appartenance de cet objet à l'époque romane est très probable, son origine en revanche n'est pas claire, en l'absence de toute indication de catalogue ou d'étiquetage.

Le responsable de l'ancienne collection l'attribuait à l'ancienne église de Joulens (commune d'Echandens), église qui a par la suite perdu son importance au profit de celle de Morges. Le style du chapiteau



5 Morges – Musée Forel. Chapiteau en calcaire d'époque romane. Hauteur 22.5 cm. (Dessin C. Grand, AC)

permet toutefois d'exclure son appartenance à l'église médiévale de Morges, démolie en 1769, pour faire place au temple actuel.

Aussi, l'attribution à l'église de Joulens reste une hypothèse plausible, mais qui demande d'être appuyée par d'autres constatations.

MOUDON – District de Moudon – CN 1224 – 550 530/168 900

M – *Grand-Air*

Un raccordement de canalisations pour le bâtiment du Grand-Air a recoupé en automne 2005 diverses maçonneries en rapport avec l'ancien état du site. Une fosse contenant des céréales et autres graines carbonisées a été observée pour la seconde fois. L'analyse effectuée en 1985 a révélé un mélange de froment et de seigle qui peut attester d'un mode de culture mixte (méteil). La datation de la structure n'a pas été précisée (voir RHV 1992, p. 213).

Investigations et documentation: L. Galioto, AAM, Moudon.

Rapport: *Moudon. Sondage à l'Est du bâtiment Grand-Air. Observations archéologiques*, par Luisa GALIOTO, AAM, Moudon, décembre 2005.

NOVILLE-RENNAZ – District d'Aigle – CN 1264

L-R-HM – *Dépôt votif celtique et éboulement du Tauredunum*

La publication d'un ouvrage consacré aux communes de Noville et de Rennaz a donné l'occasion de préciser les données archéologiques connues. Il est bien établi que la statue celtique en bois découverte en 1960 dans une gravière au lieu-dit Pré de Muraz provient de la commune de

Noville, alors qu'elle a été parfois citée comme provenant de Villeneuve, ou de dragages effectués dans le Léman. La découverte de la statue à une importante profondeur dans le terrain, en milieu humide, indique la présence probable d'un dépôt votif, à la fin de l'âge du Fer.

Une épée en fer, damasquinée, apparue semble-t-il dans le même contexte d'exploitation de gravière, appartient à l'époque médiévale.

Le bilan de nombreuses observations géologiques dans le territoire de la plaine du Rhône essentiellement dans les communes de Noville et de Rennaz, a été mis en relation avec les quelques données archéologiques disponibles, pour une tentative de datation de l'éboulement du Grammont. Cette catastrophe naturelle a eu pour effet la formation de petites collines et reliefs qui occupent une partie des territoires communaux concernés.

La datation des quelques sépultures relevées sur ces éminences et leur relation chronologique avec l'éboulement restent très imprécises. Toutefois, rien ne remet en question l'interprétation la plus fréquemment formulée, depuis plus d'un siècle, qui identifie cet éboulement avec celui de la montagne nommée Tauredunum, survenu en 563 après J.-C. d'après des sources historiques.

Publication : Philippe SCHOENEICH, « La naissance violente d'un territoire » et Carine WAGNER, « Aux origines de Noville et Rennaz : statue celte et milliaire romain », dans *Noville et Rennaz, Communes de Noville et Rennaz et l'Association de l'Académie du Chablais*, 2004, p. 15-25.

NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 850/137 350

R-M – *La Duche – Quartier du port gallo-romain*

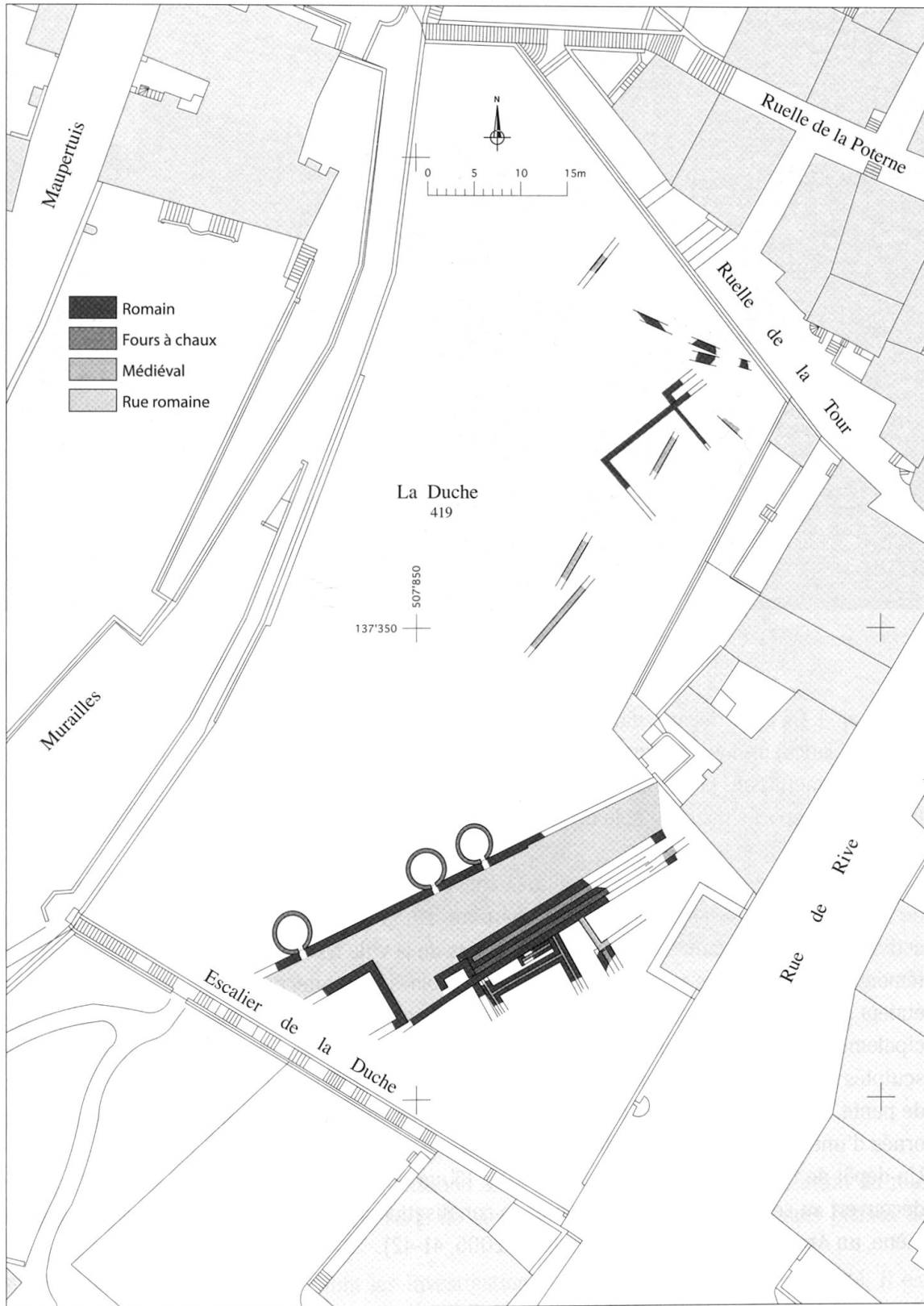
La construction d'un parking souterrain, implanté dans le versant sud-est de la colline où est installé le centre monumental romain, nous a permis de mettre en lumière la relation entre le lac et la ville romaine. Cette zone n'avait jusqu'alors, en dehors de sondages réalisés dans le cadre de ce projet, fait l'objet d'aucune intervention archéologique.

Du Moyen-Age à nos jours, ce terrain est resté quasiment vierge de construction, ce qui a permis une meilleure conservation des vestiges romains qu'au centre ville. L'hypothèse de la présence du théâtre romain sur cette parcelle, seul monument d'importance manquant à Nyon avait été déjà abandonnée suite au sondages exécutés en septembre 1999.

Les premiers résultats des fouilles sont à ce titre intéressants: une rue romaine s'élargissant en une petite place a été dégagée (fig. 6). Cette rue reliait le centre ville romain au bord du lac, approximativement au centre du bourg de Rive actuel. Elle desservait sans aucun doute le port romain, dont aucun vestige, à ce jour, n'a été découvert.

Cette voie était bordée par deux bâtiments romains situés au bord du lac ainsi que par une canalisation drainante. Cette dernière pouvait avoir la double fonction de protéger des infiltrations l'édifice en contre-bas et de capter l'eau provenant des nappes de surface. Ce captage pourrait avoir alimenté une fontaine ou un bassin.

L'un des bâtiments possédait un portique. Son mur de fermeture nord-ouest, s'appuyant contre la canalisation, est conservé sur près de deux mètres d'élévation; ceci est une première pour le site de Nyon (fig. 7). Sa décoration était composée de placages et moulures en calcaire. La richesse du décor et l'ampleur des moyens employés pour assainir le portique laisse supposer que nous sommes en présence d'un bâtiment public, dont la fonction reste encore à déterminer. Sous le mur de fermeture sud-ouest de ce bâtiment, un important ensemble de pieux, coupés entre 143



6 Nyon – La Duche. Fouilles 2005-2006. Plan des fouilles. (Dessin E. Soutter, Archéodunum SA)



7 Nyon – La Duche. Mur de fermeture nord-ouest du portique, vue nord. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

et 145 ap. J.-C., a été dégagé, datant un réaménagement de l'édifice. Au Moyen-Age, selon toute vraisemblance, un long bâtiment, démoli dans le courant du XIX^e s., vient s'appuyer contre le mur de fermeture du portique.

Isolée par rapport à cet ensemble de structures, nous avons découvert une maison romaine, en bordure de la Ruelle de la Tour.

À la fin de la période romaine, trois fours à chaux ont été implantés dans la pente. L'ouverture de leur alandier traverse le parement du mur bordant la voie au nord-ouest. Ceux-ci ont été en activité durant le démantèlement des monuments de la ville romaine. Ils constituent le premier témoignage daté de ces pratiques sur le site. Les blocs d'architecture facilement réutilisables, étaient chargés au port sur des barques pour divers chantiers dans le bassin lémanique, principalement à Genève, lors de la construction des remparts du Bas-Empire. Par contre, les blocs sculptés et les colonnes, notamment, étaient réduits en chaux sur place. Dans les déblais en bas de pente, une tête de Jupiter Ammon et un fragment de corniche de toiture, avec une gargouille ornée d'une tête de lion, ont été dégagés.

Un dépôt de trois statuettes en bronze de 9 à 15 cm de hauteur appartenant à un laraire a été découvert au sommet de la démolition de la canalisation drainante (fig. 8) : une Vénus anadyomène, un Apollon et un Hécateïon (cf. AS 3, 2005, 41-42).

Christophe Henny

Investigations et documentation: Archéodunum SA, Gollion.

Archéomagnétisme: Ian G. Hedley, Genève.

Dendrochronologie: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon. *Rapport d'inventaire et d'expertise dendrochronologique LRD 06/R 5743, 31 janvier 2006*, par Jean TERCIER, Christian ORCEL et Jean-Pierre HURNI.



8 Nyon – La Duche. Dépôt de statuettes de bronze : Apollon, Vénus (hauteur : 15 cm) et un groupe de trois représentations de la déesse Hécate. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 600/137 480

R – *Promenade du Jura – Quartier gallo-romain*

En novembre 2005, des travaux de canalisation dans le sol de la promenade, en avant du mur d'enceinte médiéval, ont recoupé une série de structures appartenant à différentes phases de construction de la ville romaine.

Les relevés précisent et complètent les investigations faites en 1993-1994 à proximité. Il est confirmé que l'urbanisme des quartiers gallo-romains se poursuivait continûment jusqu'à la colline de la Muraz, le ravin de la Combe ayant été creusé artificiellement à l'époque médiévale pour constituer un fossé défensif.

Investigations et documentation : B. Dubosson et C. Henny, Archéodunum SA.

Rapport: *Nyon. Promenade du Jura (Aff. 124). Rapport de surveillance. Novembre 2005*, par Christophe HENNY, Archéodunum SA. Gollion, décembre 2005.

ONNENS – District de Grandson – CN 1183 – 542 960/187 870

Br – *Les Verchères – Habitat protohistorique*

Le chantier de construction d'une villa a révélé en janvier 2005 la présence d'un nouveau site d'habitat, dont l'extension en direction d'Yverdon et de Neuchâtel n'est pas connue. Les quelques éléments typologiques identifiés sur la céramique indiquent une occupation datant du Bronze final.

Sandrine Reymond

Observations et documentation: Alex Downing, Eduard Dietrich, Archéodunum SA, et Christian Falquet, AC.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 – 531 090/177 350

R – *Villa d'Orbe – Conservation des mosaïques*

Le programme de conservation des mosaïques entrepris en 1994 s'est poursuivi en 2004-2005, assurant l'achèvement du traitement de la mosaïque dite des Divinités. Le pavement a été entièrement consolidé et rendu solidaire de son soubassement, qui avait également subi des altérations. Le nettoyage général de la surface des tesselles et du jointoyage encrassé a rétabli l'aspect de la mosaïque que l'on pouvait avoir en 1862, lors de sa mise au jour (fig. 9).

Diverses lacunes complétées par des cubes de couleur blanche lors des interventions du XIX^e siècle ont été « dérestaurées » et remplacées par un fond neutre, quand elles induisaient une lecture insatisfaisante des motifs figurés.

L'analyse approfondie des causes de dégradations des mosaïques d'Orbe a conduit à une série de modifications des conditions de conservation *in situ*. Le pavillon abritant la mosaïque des Divinités a ainsi été doté d'une installation réglant les échanges d'humidité entre le sous-sol et le volume du bâtiment de protection. Un tel dispositif fonctionne depuis plusieurs années dans le bâtiment voisin (mosaïque du « Cortège rustique »).

La mosaïque du Labyrinthe, mise au jour en 1845, aussitôt réenterrée, puis redégagée et mise sous abri vers 1935, connaissait un état de dégradation parmi les plus avancés des mosaïques d'Orbe, caractérisé par une teneur en sels extrêmement élevée et par des déformations considérables. Elle est également la mosaïque d'Orbe qui connaît la plus forte altération des matériaux pierreux. Ces constats ont conduit à sa dépose, effectuée en 2005, et à son transfert sur un support stable, insensible aux variations climatiques. La dépose a rendu possible la fouille archéologique de la pièce de la *villa* et de ses alentours, intervention qui n'avait pas été effectuée lors des investigations systématiques de l'IASA, en 1994.

Ces travaux, complétés par de nouvelles observations en 2006, avant la remise en place de la mosaïque, ont déterminé les fonctions de la pièce et de ses dépendances, dont une alcôve chauffée et son *praefurnium*.

Travaux de conservation: V. Fischbacher et coll. Laboratoire du Musée romain d'Avenches.

Analyses, expertise: F. Girardet et Expert-Center, Lausanne.

Investigation et documentation: J. Bernal, C. David, A. Andrey et E. Mouquin, IASA.

Rapport: *Rapport des fouilles OB05 / Mosaïque 5*, par Céline DAVID, Aline ANDREY et Elsa MOUQUIN, IASA, juin 2005.

Publication: Denis WEIDMANN et Fred GIRARDET. « Contrôle climatique de mosaïques *in situ* sous abris », dans *Wall and floor mosaics: conservation, maintenance, presentation. VIII th. Conference of the International Committee for the Conservation of Mosaics (ICCM)*. Thessalonique, 2005, p. 359-366.



9 Orbe. Villa romaine. L'ensemble de la mosaïque des Divinités, après les travaux de conservation 2004-2005.
 (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

R – Villa d’Orbe – Etude des mosaïques

Deux études ont précisé les connaissances sur les mosaïques. L’une est consacrée au thème de la mosaïque n° 8, dite des Divinités, et à sa lecture.

L’autre est consacrée à la mosaïque n° 9 découverte en 1993 et en grande partie encore inédite, illustrant l’épisode de l’Iliade « Achille à Skyros ».

Publications : Claude-Alain PARATTE. « Les mosaïques de la villa gallo-romaine d’Orbe-Boscéaz (Canton de Vaud, Suisse) » dans H. MORLIER (éd.). « La mosaïque gréco-romaine IX », vol. 1. *Collection de l’Ecole française de Rome* 352, 2005, p. 209-225.

Sophie BUJARD. « La Mosaïque aux divinités d’Orbe-Boscéaz (Suisse). Une lecture à choix multiples », dans H. MORLIER, (éd.). « La mosaïque gréco-romaine IX », vol. 1. *Collection de l’Ecole française de Rome* 352, 2005, p. 227-234.

R – Villa d’Orbe – Images de synthèse

Après la fouille et documentation méthodiques de la résidence principale et son étude complète, l’IASA a produit une reconstitution architecturale de l’ensemble bâti, selon les vestiges découverts.

Les données de cette maquette d’un état possible du site, présentée sur place, ont été reprises en tenant compte des remarques suscitées par sa présentation. Il en résulte, avec les capacités actuelles de l’informatique, la possibilité de visualiser la restitution dans toutes ses dimensions, et de la parcourir selon les orientations désirées.

Cette modélisation en trois dimensions sera mise à disposition du public et des visiteurs.

Publication : Thierry LUGINBÜHL et Jacques MONNIER. « Aquarelles, dessins, maquette et images de synthèse : les restitutions de la villa romaine d’Orbe-Boscéaz (VD) », dans *AS* 28.2005, p. 28-33.

PULLY – District de Lausanne – CN 1243 – 540 405 / 152 205

R – Villa romaine du Prieuré

Après le nouvel audio-visuel réalisé en 2001, l’abri-musée de la villa romaine a continué sa mue muséographique. Deux ensembles peints reconstitués à partir de fragments de fresques mis au jour lors des fouilles de 1971-1976, restaurés et remis en position, sont présentés au public. Un des deux piliers peints soutenant l’étage du pavillon en hémicycle a également été restauré.

Au printemps 2005, des panneaux d’information ont en outre été mis en place, qui reprennent et développent les informations de l’audio-visuel. Enfin, chacun des ensembles peints reconstitués fait l’objet d’un panneau explicatif.

Publication : Evelyne BROILLET-RAMJOUÉ, « Plafonds et voûtes à l’époque antique », dans *Actes du VIII^{ème} Colloque international de l’Association Internationale pour la Peinture Murale Antique (AIPMA), 15-19 mai 2001, Budapest-Vesprém*, dir. László Borhy, Budapest 2004, p. 313 -317.

Catherine May Castella

ROMAINMÔTIER – District d’Orbe – CN 1202 – 525 230 / 171 780

M – Ancienne abbaye

Les travaux d’aménagement de l’espace de l’ancien cloître étant achevés, ainsi que ceux de la dernière restauration de l’église, les interventions archéologiques sont dorénavant limitées aux travaux d’entretien ou de réparation qui peuvent toucher le sous-sol.

Une canalisation a été posée en automne 2005, qui a ouvert le sol à l'ouest du cloître, dans un secteur exploré du site. Les structures déjà relevées de l'ouest du cloître ont été réidentifiées, alors que la partie occidentale du tracé, dans la cour de l'ancienne Maison du Prieur, n'a pas livré d'élément particulier.

Les travaux d'étude et d'élaboration des résultats de fouilles 1985-2005 se poursuivent, dans la perspective d'une publication générale des résultats.

Rapport: *Romainmôtier - Cour - Sondage lors de la pose d'une conduite d'eau*, par Ulrike GOLLNICK, AAM, Moudon, 16 janvier 2006.

La présence constante de deux églises simultanées au cœur de l'abbaye, attestée par l'analyse archéologique du site, a suscité une étude fonctionnelle de ces édifices.

Publication: Kristine KRÜGER. « Der Zentralbau am Ostflügel des Kreuzgangs im Romainmôtier und die cluniazenzliche Prozessionsliturgie », dans *Art + Architecture en Suisse*. 2005.1, p. 26-33.

SAINTE-CROIX – District de Grandson – CN 1182 – 532 000/185 100

M – Voies à rainures – Voies historiques

L'important ensemble de tracés historiques relevé dans la Côte de Vuiteboeuf, ainsi que les autres traces analogues relevées dans le canton, sont présentés de manière détaillée dans des publications issues d'un colloque international, sur le thème des voies antiques.

Publications : Guy SCHNEIDER. « Untersuchungen zum römischer Strassennetz in der Schweiz. Geleisestrassen », dans *Bonner Jahrbücher* Band 202 / 203. 2002 / 2003, p. 267-334.

Guy SCHNEIDER « Alle wege führen nach Rom-auch Geleisestrassen ? », dans *Materialien zur Bodendenkmalpflege im Rheinland* 16, 2004, p. 67-78.

SAINT-LÉGIER – District de Vevey – CN 1244 – 557 700/149 700

I – La Motte – Éperon barré

R – Trouaille isolée – Statuette en bronze

En septembre 2005, une prospection menée par Christofer Ansermet au lieu-dit La Motte, à St-Légier, a permis de repérer un nouveau site de type éperon barré. Une levée de terre, probablement ceinturée par un fossé, domine le vallon à 700 m d'altitude. Le système défensif protège un replat bordé sur les 3 autres côtés par des pentes boisées très raides aboutissant à la Veveyse et à un de ses affluents.

Une petite tête en bronze de 2 cm de haut a été retrouvée sur le site (fig. 10). Elle appartient à une statuette d'environ 10 cm de hauteur, figurant



10 St-Légier – La Motte. Tête de Jupiter en bronze. Époque romaine. Haut. 2 cm. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

une divinité masculine gallo-romaine. Elle révèle un homme d'âge mûr aux traits majestueux. Les masses striées des boucles de sa chevelure et de sa barbe ont un rendu très stylisé. A l'arrière, le haut du crâne se détache du bourrelet des cheveux qui entoure le visage par un élément peu perceptible, vraisemblablement un fin bandeau. La chevelure ne se distingue clairement qu'à partir du vertex où elle est rabattue sur le crâne en 6 mèches figurées par de fines rainures verticales et obliques. L'aspect imposant de cette divinité, associé au traitement de la barbe et de la chevelure, renvoie au dieu Jupiter. On ne peut toutefois pas exclure le dieu celtique Sucellus qui se définit également par un visage aux traits joviens.

Susan Ebbutt et Cédric Cramatte

Prospections - découverte : Chr. Ansermet, La Tour-de-Peilz.

Etude : C. Cramatte, IASA.

SAINT-PREX – District de Morges – CN 1242 – 542 100/147 800

BR – *Sépultures de l'âge du Bronze*

Les recherches entreprises en plusieurs étapes dans la nécropole à inhumations et incinérations (voir RHV 2002, p. 148-149 et 2004, p. 212) ont donné lieu à une étude de synthèse, reprenant l'ensemble des données archéologiques recensées, depuis les fouilles du XIX^e siècle jusqu'au plus récentes, pour cette commune vaudoise et sa principale nécropole.

Publication : Mireille DAVID-ELBIALI et Patrick MOINAT. « Saint-Prex (Vaud) à l'âge du Bronze : le cas d'une commune lémanique », dans *ASSPA* 88, 2005, p. 119-168.

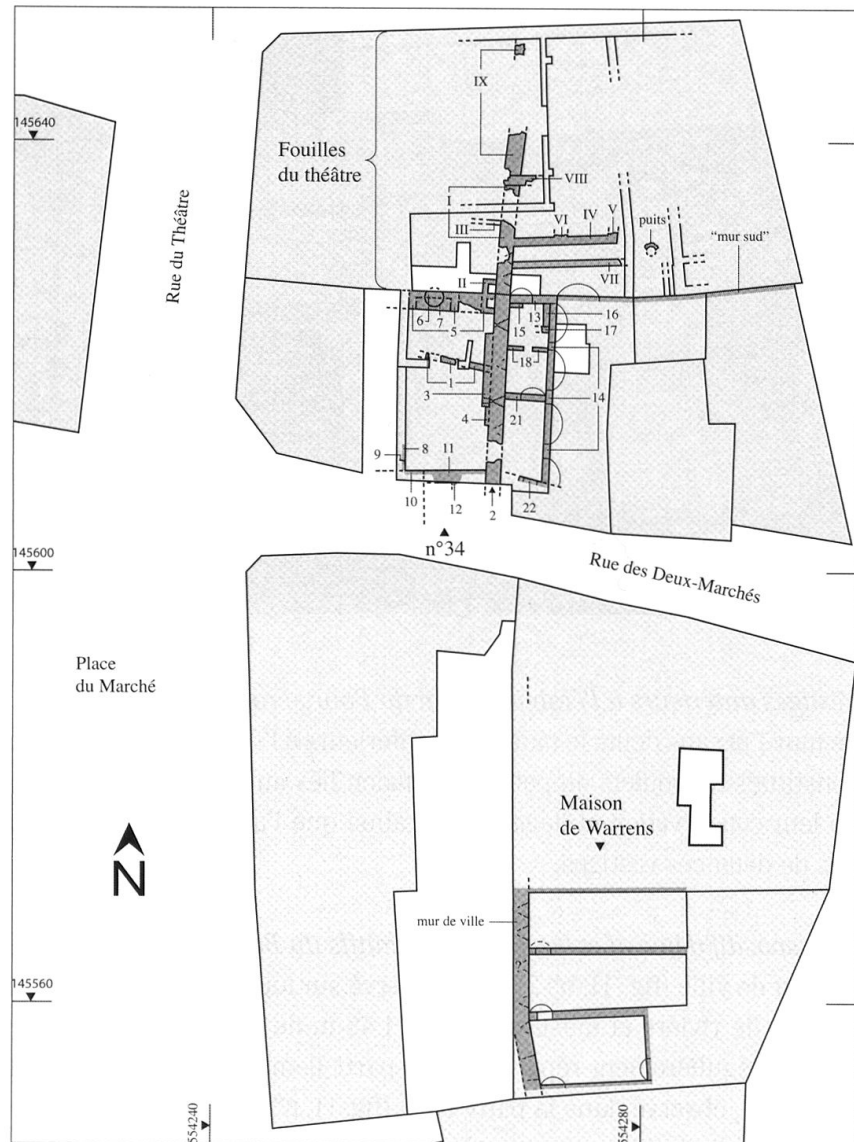
VEVEY – District de Vevey – CN 1264 – 544 260/145 620

M – *Rue des Deux-Marchés 34 – Vestiges du Bourg-Franc – Mur de ville, premiers bâtiments, tour de la Porte au Vent, pont piétonnier*

La transformation du n° 34 de la rue des Deux-Marchés à Vevey a donné lieu à une investigation archéologique. Limitée au départ à l'observation du mur d'enceinte, celle-ci s'est rapidement étendue à l'ensemble du bâtiment, en raison de l'intérêt des vestiges conservés. La configuration de l'édifice et le cadre de l'intervention ont imposé une observation morcelée. En effet, la documentation a principalement été effectuée en 2004, avant le gros des travaux, alors que des zones étaient inaccessibles et une partie des parois n'était pas piquée ; lors des compléments effectués en 2005, plusieurs nouveaux aménagements - crépi, cage d'escalier, cloisonnement des espaces, chapes de béton - étaient déjà en place, empêchant une vision d'ensemble. L'assemblage de ce puzzle permet toutefois une bonne lecture des vestiges mis au jour. En outre, au moment des interventions ultérieures, le dossier était en cours d'élaboration, ce qui nous a permis de questionner la validité de certaines hypothèses. Le creusement, très limité, occasionné par les travaux de transformation n'a fourni aucun matériel archéologique. En revanche, l'analyse dendrochronologique de quelques éléments a permis de dater certaines étapes du développement du Bourg-Franc¹.

¹ Ch. ORCEL, J. TERCIER, J.-P. HURNI, *Rapport d'expertise dendrochronologique, Vevey, Rue des Deux-Marchés 34*, Réf. LRD05/R5577A à C, avril 2005 (non publié, déposé à l'Archéologie cantonale)

11 Vevey – Rue des Deux-Marchés n° 34. Vestiges mis au jour lors de la transformation du bâtiment. Au-dessus et au-dessous, structures documentées lors des transformations du théâtre en 1989-90 (numérotation en chiffres romains) et de la maison de Warrens en 2004. Vestiges antérieurs au Bourg-Franc (1 et 8); enceinte (2, I et IX); premières constructions du Bourg-Franc (2, 13, 14, 21, 22, «mur sud», I et IV); angle nord-est de la tour de la Porte au Vent (10); pont piétonnier (5, 6 et II). (Dessin V. Chaudet, AC)



Les structures mises au jour appartiennent principalement à ce nouveau bourg, auquel Rodolphe d'Oron accorde des franchises en 1236 environ². Elles se situent dans le prolongement direct des vestiges dégagés en 1989-90 dans la parcelle adjacente du théâtre (fig. 11)³. La documentation récente des caves de la maison de Warrens vient compléter ce dossier, qui constitue une contribution importante à la connaissance de l'établissement du Bourg-Franc et fournit les premières datations archéologiques du développement des fortifications à Vevey. Nous ne donnons ici qu'un bref aperçu des vestiges mis au jour.

- 2 A. DE MONTET, *Extraits de documents relatifs à l'histoire de Vevey depuis son origine jusqu'à l'an 1565*, Turin, 1884, p. 154, doc. 27.
- 3 F. CHRISTE, Archéotech, *Vevey. Transformation du théâtre. Dégagement des vestiges de la maison de Vuipens*, décembre 1990 (rapport non publié, déposé à l'Archéologie cantonale). *RHV* 1991, p. 184-188.



12 Vevey – Rue des Deux-Marchés n° 34. Local nord-ouest, rez-de-chaussée, vue vers le nord. Vestiges du pont et du four aménagé ultérieurement sous une des arches de celui-ci. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

Vestiges antérieurs à l'établissement du Bourg-Franc

Le mur 1 et sans doute le mur 8 sont antérieurs à l'établissement du Bourg-Franc (fig. 11). Ils sont constitués de boulets de petite dimension liés au mortier de chaux. Le caractère fragmentaire de leur conservation et dégagement, ainsi que l'absence de matériel archéologique ne permet pas de dater ces vestiges.

Le dispositif défensif et les édifices primitifs du Bourg-Franc

Le mur de ville (fig. 11, n° 2) a été observé sur toute la longueur du bâtiment. Il est constitué de boulets de rivière et mesure environ 1.45 m de large dans sa partie inférieure. Quatre meurtrières, régulièrement réparties, sont partiellement conservées. Dans les étages, le négatif de l'enceinte, observé dans la paroi nord (fig. 11, n° 13), permet de restituer une élévation de 8.20 m, sans compter le parapet protégeant le chemin de ronde, dont il ne subsiste aucun vestige.

L'horizon de la lice a été reconnu à 375.45 m.s.m., c'est-à-dire à environ 1.70 m au-dessous de la rue actuelle. Le niveau de circulation médiéval est donc bien inférieur à l'actuel. Le même phénomène a été observé à la maison de Warrens, où les meurtrières documentées se trouvent au-dessous du niveau des jardins actuels.

La parcelle adjacente au mur de ville se caractérise par la présence de larges baies au niveau inférieur, qui suggèrent que ces locaux abritent des halles marchandes. Dans les murs perpendiculaires à l'enceinte (fig. 11, n° 13 et 21), ces baies servent sans doute à circuler rapidement le long du mur de ville. Une disposition similaire s'observe à la maison de Warrens (fig. 11).

L'investigation a permis de mettre en évidence la simultanéité de construction de la muraille et de la parcelle adjacente. Une observation semblable a été faite lors de la transformation du théâtre: le «mur sud» et le mur IV sont liés, dans leur partie inférieure, à l'enceinte (mur I). En aval, à la maison de Warrens, enceinte et parcellaire témoignent aussi, semble-t-il, d'une conception commune, puisque l'emplacement des meurtrières dans le mur de ville paraît défini par le parcellaire.

L'analyse dendrochronologique du solivage du local sud-est du rez-de-chaussée permet de proposer une datation au milieu du XIII^e siècle pour la construction de cette portion du Bourg-Franc⁴.

Tour de la Porte au Vent

L'angle nord-est de la tour défendant l'accès au Bourg-Franc est conservé dans le mur sud du bâtiment actuel, au sous-sol ainsi qu'au deuxième étage et dans les combles (fig. 11, n° 10). Ce dispositif n'est pas contigu à la muraille de ville, mais se trouve à près de 6 m en avant de celle-ci ; un mur relie les deux structures.

La construction de cet édifice est probablement à mettre en relation avec l'établissement du mur de braie vers le milieu du XV^e siècle⁵. Lorsque le bâtiment en transformation est agrandi pour atteindre son extension actuelle, la tour s'élève toujours. La démolition de celle-ci en 1799 est attestée par les sources⁶.

Perte de la fonction défensive du mur de ville

Parmi les nombreuses interventions postérieures qui ont été observées, certaines témoignent de la perte progressive de la fonction défensive de l'enceinte. En particulier des fenêtres sont créées dans la muraille et un pont donnant accès à un local du premier étage est construit contre l'enceinte. Ce processus aboutit à l'extension du bâti à l'extérieur du bourg primitif ; le mur de ville, fortement ravalé, devient un simple refend à l'intérieur d'un édifice. Cette dernière intervention est antérieure à 1699. Elle suit probablement le grand incendie de 1688⁷.

Pont

Les vestiges d'un pont (fig. 11, n° 5, 6 et II ; fig. 12) subsistent exceptionnellement dans la façade nord du bâtiment actuel, dont ils constituent le soubassement. Ils sont toujours visibles dans la galerie qui occupe actuellement une partie des locaux du rez-de-chaussée. Le mur II, interprété en 1989-90 comme la base d'une tour de latrine⁸, a pu être rattaché à ce dispositif, qui fournit donc deux accès au Bourg-Franc.

Valentine Chaudet

Investigations et documentation : Hugo Amoroso, Valentine Chaudet et Colette Grand, AC

4 Voir ci-dessus, note 1. La majorité des solives date des années 1247 à 1249.

5 A. DE MONTET, *Extraits de documents relatifs à l'histoire de Vevey depuis son origine jusqu'à l'an 1565*, Turin, 1884, p. 130-131 et p. 207, doc. 154.

6 Communication orale de Luigi Napi, historien des monuments.

7 Le bâtiment figure sur le plan de 1699 (ACV / GB/348/a fol 2). Le chevêtre d'une cheminée aménagée au cours de ce chantier a fait l'objet d'une analyse dendrochronologique (pour la référence, voir ci-dessus, note 1) : les pièces qui le constituent ont été abattues de 1687 à 1689.

8 F. CHRISTE, « Vevey. Rue du théâtre n° 4-Maison de Vuippens », *RHV* 1991, p. 185.

VUFFLENS-LA-VILLE – District de Cossonay – CN 1242 – 530 800/157 620

N-Br-Ha – *En Sency – Nécropole*

La fouille d'un ensemble de sépultures de l'âge du Bronze en voie de destruction par l'exploitation d'une gravière, réalisée de 1993 à 1996, a donné lieu à une étude et publication complète.

Publication : François MARIETHOZ. « Enquête autour d'un tumulus de l'âge du Bronze. Vufflens-la-Ville, En Sency (VD, Suisse) », *CAR* 100, 2005, 160 p.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1023 – 539 500/180 800

L – *Eburodunum – Oppidum*

La synthèse des connaissances sur la chronologie, et les structures de la fortification a été présentée dans un colloque.

Publication : Caroline BRUNETTI. « L'oppidum d'Yverdon-les-Bains au I^{er} siècle avant J.-C. », dans « Sites, structures d'habitat et trouvailles du I^{er} siècle av. J.-C. entre Haut-Danube et la moyenne Vallée du Rhône. Colloque de Zurich, 17-18 janvier 2003 », *CAR* 101, 2005. p. 19-27.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 – 546 450/183 450

R – *Villa gallo-romaine de Mordagne – Peintures murales*

Présentation de la reconstitution des peintures fragmentaires récoltées dans la *pars urbana* de la *villa*.

Publication : Yves DUBOIS. « Cygnes, dauphins, monstres et divinités : nouveaux résultats à propos des fresques de la *villa* romaine d'Yvonand-Mordagne (VD) » dans *AS* 28.2005, p. 4-15.